



Clôturer un compte d'option binaire

Par **speedyspeed**, le **08/02/2016** à **16:07**

Bonjour,

Après que l'on m'ai contacter j'ai été tenté par un investissement sur une plateforme d'option binaire (société anglaise d'après le site).

Après une bonne conversation avec le "directeur" de la société je me suis laisser accepter par enregistrement une avance de fond.

Après cette conversation j'ai pu constater que le domaine du site était enregistré aux bahamas donc j'en déduit qu'il s'agit d'une société écrans.

De ce fait je ne souhaite plus investir avec cette société n'ayant aucune garanti de sa fiabilité, non agréer par l'AMF (Normal puisque elle est Anglaise) et inconnue sur le registre du FCA même avec ces informations la personne me soutien qu'elle est enregistré officiellement au Royaume Uni et va même jusqu'à mettre en cause l'intégrité des différents organismes gouvernementaux.

Quel sont mais options sachant que les traid ont déjà commencé et je n'ai retiré aucun fond. (mon but et d'au moins fermer le compte) je considère l'investissement initial perdu

La société ne semble pas ouverte a la négociation. (Je n'ai pas mis le nom de la société ne sachant pas si le forum l'autorise)

Merci de vos réponses